



Alerte en fiscalité canadienne

Faits saillants du budget 2013-2014 du Nunavut

Le 27 février 2013

Faits saillants du budget 2013-2014 du Nunavut

Le 27 février 2013, le ministre des Finances du Nunavut, M. Keith Peterson, a déposé le **budget 2013-2014 du territoire**. À cette occasion, M. Peterson a déclaré que la situation financière du territoire connaissait une « stabilité rassurante » et que son gouvernement s'engageait à fournir un financement plus important pour des programmes et des services améliorés, de même que pour la mise en œuvre de ces programmes et services. Voici quelques-uns des faits saillants de ce budget :

- Un surplus budgétaire de 21,9 millions de dollars est prévu pour 2013-2014. En comparaison, le surplus budgétaire en 2012-2013 s'est élevé à près de 38 millions de dollars, selon les derniers estimés (selon la méthode de comptabilité de caisse).
- Le gouvernement demeure dépendant du fédéral pour l'essentiel de ses revenus (soit pour approximativement 85 %).
- Il est prévu que les recettes totales augmenteront de 4,8 % et que les dépenses diminueront de 0,5 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le taux de chômage demeure élevé au Nunavut et atteint 15 %.
- Aucune nouvelle taxe ou impôt n'est annoncé, ni aucun changement de taux.

L'avenir de la fiscalité

- Deloitte est un cabinet de fiscalité à l'échelle mondiale qui possède la plus importante pratique de fiscalité au Canada, ce qui lui donne une perspective unique sur les politiques fiscales compétitives et les grands moteurs de la prospérité nationale.
- S'il se dote de politiques fiscales adéquates, le Canada peut devenir plus productif et plus compétitif à l'échelle mondiale. La clé consiste à créer un écosystème fiscal qui peut favoriser l'innovation et l'investissement tout en appuyant l'objectif d'un budget équilibré.
- **L'avenir de la productivité**
- **Commentaires de Deloitte**

Personnes-ressources

Associée directrice canadienne, Fiscalité
Heather Evans
416-601-6472

Leader national de la politique fiscale
Albert Baker
416-643-8753

[Accueil](#) | [Sécurité](#) | [Avis juridique](#) | [Confidentialité](#)

1, Place Ville-Marie, Bureau 3000
Montréal, Québec H3B 4T9 Canada

© Deloitte s.e.n.c.r.l. et ses sociétés affiliées.

Ce document est publié par Deloitte s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judiciaires d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Deloitte LLP, société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Au Québec, Deloitte exerce ses activités sous l'appellation Deloitte s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Québec.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

www.deloitte.ca
Désabonnement

 **Fil RSS Deloitte**

Veuillez ajouter « @deloitte.ca » à votre liste d'expéditeurs autorisés afin d'assurer la livraison à votre boîte de réception et de visualiser les images.